

ACS Solutions se réorganise avec Indigo **cfi**

Ajouter à mes articles

Commenter

Partager

LBO



Publié le 19 oct. 2023 à 12:05 | Mis à jour le 22 oct. 2023 à 22:30

ACS Solutions continue son évolution. Le spécialiste de l'externalisation pour la gestion des garanties construction recompose son actionnariat lors d'une opération de MBO sponsorless soutenue par Indigo Capital.

La transaction permet d'entamer une transmission entrepreneuriale avec l'entrée au capital de Pierre Bustamante, co-fondateur de la société de consulting Chappuis Halder & Co et ancien directeur de la transformation chez Diot-Siaci. Le nouveau directeur général d'ACS Solutions possède la majorité du capital de la holding de tête ACS-EFEKTIV aux côtés de la présidente Anne-Marie Ponthier, qui réinvestit. Laquelle était jusqu'ici majoritaire, et engage donc une première phase de liquidité.

Valorisée moins de 20 M€

De son côté, Indigo Capital devient minoritaire en investissant via son deuxième millésime dans la fourchette basse de ses tickets compris entre 7 et 40 M€. Le cercle des salariés actionnaires s'élargit aussi passant d'une dizaine à une quarantaine.

Enfin, l'opération signe la sortie du groupe Monceau et de Saretec Développement tandis que SwissLife réinvestit. Une dette bancaire souscrite auprès de Banque Populaire Val de France et Neuflyze OBC et au levier inférieur à 2,5 complète la transaction. In fine, ce MBO valorise ACS Solutions moins de 20 M€, a appris *Capital Finance*.

Fondé en 2011 par Anne-Marie Ponthier sur la base du groupement d'intérêt économique de l'Assurance construction, ACS Solutions est spécialiste de l'externalisation de la gestion en souscription et indemnisation des risques construction, responsabilité civile et régime Cat Nat. La société affiche 11 M€ de chiffre d'affaires pour une marge d'Ebitda supérieure à 10 %. Elle se dirige vers une nouvelle phase de croissance en misant sur de nouvelles offres et la digitalisation ainsi que de potentielles croissances externes.

Indigo Capital : Monique Deloire, Stanley de Butler, Fabien Depierre • **Conseils investisseurs :** juridique : Depardieu-Brocas (Jean-François Pourdieu, Sandra Benhaim) ; **due diligence financière :** Advance (Olivier Poncin, Pierre Lamain) • **Conseils cédant :** financier : Cambon Partners (David Salabi, Julien Skornik) ; juridique : Axpiter (Amaury Nardone, Agathe Pihillipot) ; **VDD :** Grant Thornton

B.D.M.

Conseils investisseurs : juridique : De Pardieu Brocas Maffei (Jean-François Pourdieu, Sandra Benhaim) ; **due diligence financière :** Advance (Olivier Poncin, Pierre Lamain) • **Conseils cédants :** financier : Cambon Partners (David Salabi, Julien Skornik) ; juridique : Axpiter (Amaury Nardone, Agathe Pihillipot) ; **due diligence financière :** Grant Thornton

[Accéder à la fiche du deal](#)